

DIRECTION DE
L'ENVIRONNEMENT

Service des Installations
Classées, des Impacts
Environnementaux
et des Déchets

Bureau des Installations
Classées pour la Protection
de l'Environnement

6 route des artifices
BP L1
98849 Nouméa Cedex

Téléphone :
20 34 46

Télécopie :
20 30 06

Courriel :
@
province-sud.nc

affaire suivie par :

Nouméa, le 26 septembre 2015.

DOSSIER DE DECLARATION

AVIS DE L'INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSEES

INSTALLATION	<i>Station d'épuration de la résidence Coronado</i>
---------------------	---

DEMANDEUR	<i>Otorno Sarl</i>
------------------	--------------------

Référence courrier	<i>n° 2016-54542/DENV</i>	Date de réception du dossier	<i>09/09/2016</i>
Adresse postale	<i>Localisation de l'installation</i>		
<i>Téléphone</i>		<i>Fax</i>	
Province	<i>Sud</i>	Commune	<i>Nouméa</i>
		Zone PUD	<i>UB 1P</i>

CONTENU DE LA DECLARATION	OBSERVATIONS
1. Informations sur le demandeur et la localisation de l'installation	<i>Renseigner la partie sur les coordonnées du demandeur, notamment les coordonnées. Préciser les références cadastrales ainsi que les coordonnées du centre de l'installation sous le référentiel RGNC 91-93 projection Lambert NC.</i>
2. Nature et volume des activités	<i>Indiquer la nature de l'activité.</i>
3. Rubriques de classement	<i>Préciser la rubrique 2753.</i>
4. Plan orienté à l'échelle appropriée indiquant l'emplacement de l'installation projetée, et dans un rayon de 100 mètres :	<i>Matérialiser le rayon des 100 mètres autour de la station d'épuration.</i>
<ul style="list-style-type: none"> • l'occupation du sol • les activités et la vocation des bâtiments • les établissements recevant du public • les voies de communication • les hydrants (PI ou BI) • les plans et cours d'eau 	<i>Préciser</i>
5. Plan de situation orienté et légendé, à l'échelle appropriée indiquant :	<i>Préciser</i>
<ul style="list-style-type: none"> • les zones de stockage • les moyens de lutte contre l'incendie 	<i>Incomplet</i>
<ul style="list-style-type: none"> • l'assainissement (tracés des réseaux et ouvrages de traitement des effluents, avec mention du type de traitement et du dimensionnement) 	<i>Le positionnement du regard de sortie des effluents traités semble inadapté à la réalisation, en toute sécurité, d'un prélèvement d'un échantillon journalier sur 24 heures pour contrôle de sa conformité. L'accessibilité à l'ouvrage de traitement en cas d'entretien apparaît limitée compte tenu de son positionnement partiel sur des places de parking. Préciser ces 2 points.</i>
	<i>Par ailleurs, le débit d'eaux usées en entrée de la station doit être mesurable.</i>

AUTRES OBSERVATIONS	<i>Fournir 1 exemplaire numérique du dossier. La déclaration doit être signée et jointe d'un justificatif des pouvoirs du signataire. Les cartes et plans (en version informatique) doivent être exploitables par le système d'information géographique provincial (système RGNC 91-93 projection Lambert NC).</i>
--------------------------------	--

Dossier de déclaration jugé : Complet Incomplet

L'inspecteur des installations classées